

## ERRATUM NOTE DU 10/05/2017

### Dermatose nodulaire contagieuse bovine : Reprise modérée des déclarations en Turquie et dans le Sud-Est de l'Europe

Veille sanitaire internationale (VSI) Plateforme ESA – France

Auteur correspondant : [julien.cauchard@anses.fr](mailto:julien.cauchard@anses.fr)

Source : Base de données ADNS au 22/05/2017

Erratum : Les données erronées de la figure 2 pour l'année 2016 ont été corrigées et la figure a été actualisée.

Quatre foyers de dermatose nodulaire contagieuse bovine (DNCB) ont été déclarés le 8 mai par la Turquie (foyers confirmés entre le 29/03 et le 10/04) (Figure 1). Deux foyers avaient été déclarés précédemment dans le sud-est de l'Europe sur l'île de Corfou en Grèce et en Macédoine-ARYM (27/02 et 22/04).

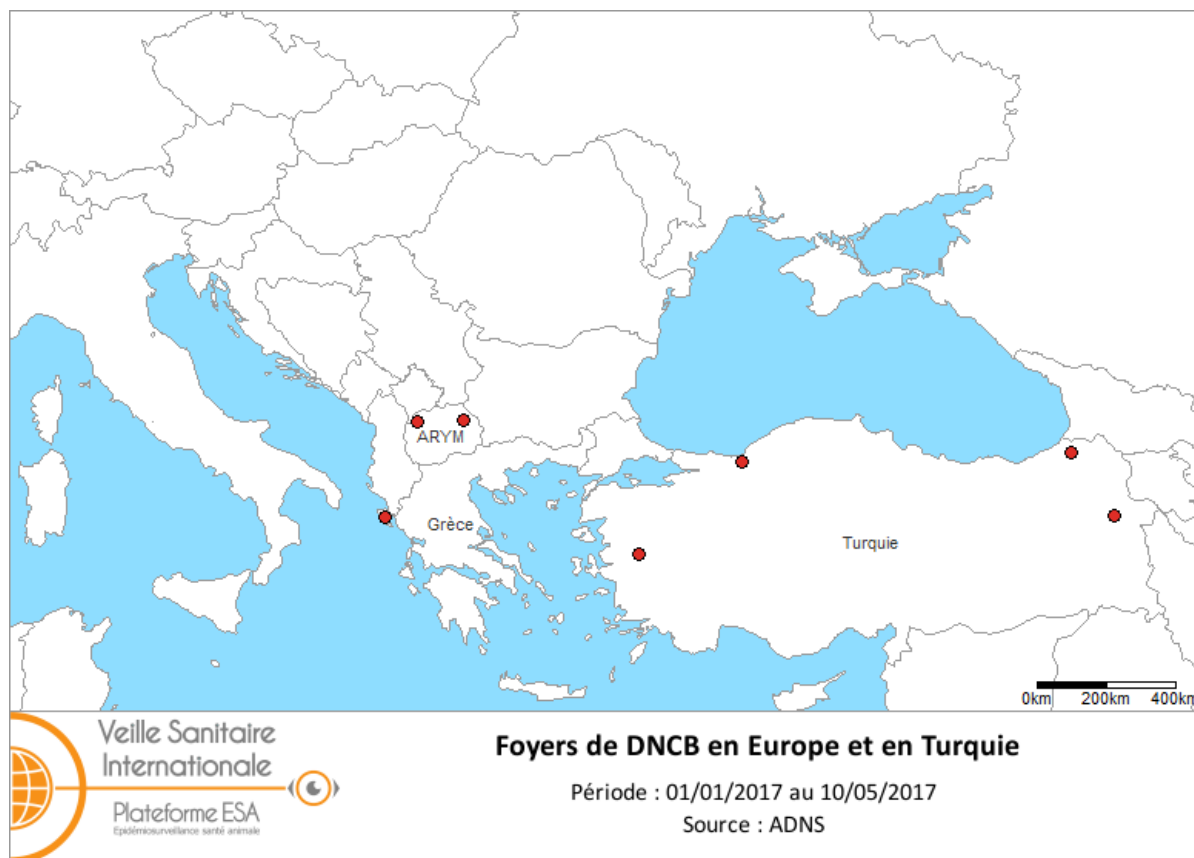


Figure 1 : Foyers de DNCB déclarés en Europe et en Turquie entre le 01/01/2017 et le 22/05/2017 (source ADNS).

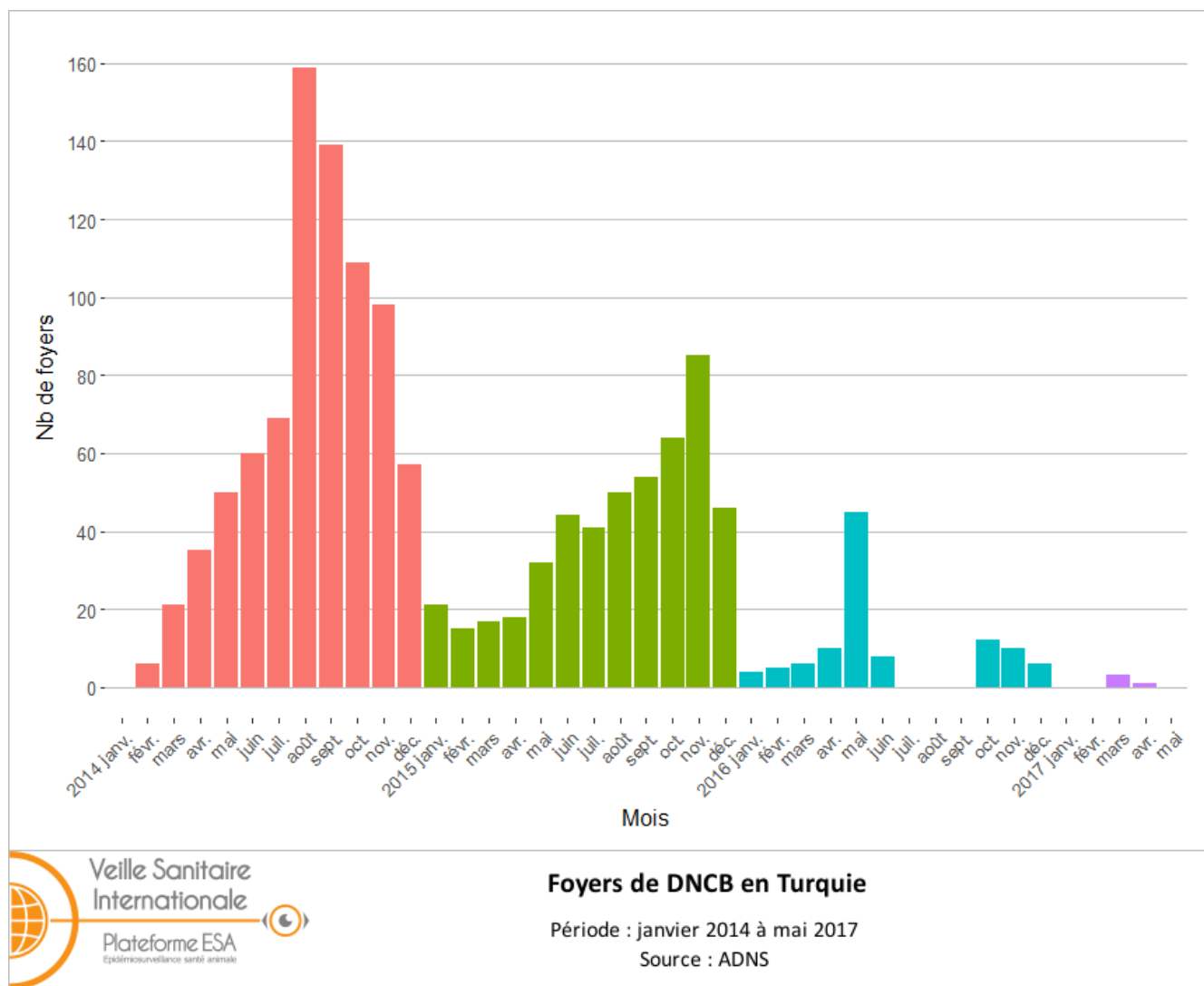


Figure 2 : Suivi des foyers de DNCB en Turquie entre janvier 2014 et avril 2017 (dates de confirmation extraites de la base de données ADNS le 10/05/2017).

Le suivi des foyers de DNCB entre janvier 2014 et avril 2017 montre que le risque de transmission de la maladie augmente chaque année à partir du mois de mai (Figure 2). Il est donc actuellement important de suivre en Europe l'apparition des nouveaux cas pour s'assurer de l'efficacité de la stratégie vaccinale adoptée par l'UE en 2016.

A ce stade, les données pour le début de l'année 2017 restent à prendre avec précaution, car il est possible qu'une déclaration tardive des cas du premier trimestre soit réalisée par les autorités vétérinaires turques prochainement.